

Motion du médialab de Sciences Po, adoptée le 14 février 2020.

Le médialab rejoint les mobilisations en cours et les réflexions collectives qui se tiennent à Sciences Po et plus largement au sein de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR).

Nous nous alarmons des attaques contre les services publics et la protection sociale tels que les retraites, le chômage, l'hôpital, l'éducation, la justice ou l'action territoriale et tenons à exprimer nos plus vives inquiétudes vis-à-vis de la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). À rebours des orientations envisagées dans le cadre de cette loi, nous voulons souligner notre fort attachement à une organisation de la recherche qui garantisse aux futures générations de chercheur·e·s et des différents métiers de l'ESR la perspective d'un emploi stable, propice à une recherche sereine, autonome et collaborative.

En tant que laboratoire de recherche porté par Sciences Po, une fondation de droit privé, le médialab bénéficie de conditions privilégiées. La majeure partie de ses travaux académiques et pédagogiques est, depuis ses débuts, financée dans le cadre d'appels à projets, qu'il s'agisse de l'ANR, des ERC ou de différents appels exceptionnels dits « d'excellence ». Il en a éprouvé quotidiennement les limites : une mise en concurrence systématique, la dépendance à la recherche par projets et le recours aux contrats courts et précaires. Ainsi, en un peu plus de dix ans, le laboratoire a vu son équipe accueillir plus de cent personnes différentes dont seule une sur cinq a obtenu un contrat pérenne. Un privilège, vraiment ? Ce constat nous fait craindre les effets de la généralisation d'un tel modèle, *a fortiori*, dans des contextes moins favorisés.

Nous nous associons aux revendications déjà formulées par la communauté académique. Nous demandons l'abandon du projet actuel de la LPPR au profit d'une véritable consultation nationale autour de l'avenir de l'ESR et de la précarité en son sein. Dans cette perspective, nous appelons à la création massive de postes permanents d'enseignant·e·s, chercheur·e·s, technicien·ne·s, ingénieur·e·s et gestionnaires de la recherche, la revalorisation des métiers et carrières de l'ESR, la réaffectation des six milliards annuels du Crédit Impôt Recherche aux financements pérennes de la recherche publique, l'augmentation significative des financements pérennes pour la production et la diffusion des recherches. Enfin, nous souhaitons l'abandon du projet de réforme des retraites qui fragilise la solidarité intergénérationnelle de notre société.

Le médialab se déclare en lutte. Il invite ses membres à participer aux futures mobilisations et les encourage à aménager leurs activités scientifiques, pédagogiques et administratives les jours d'action. Il demande également la levée de l'assiduité des étudiant·e·s de Sciences Po ces jours-là. Il invite les personnels du laboratoire à organiser des séminaires ou enseignements autour des mobilisations et à expérimenter de nouvelles formes de contestation et de réappropriation de la recherche par la communauté scientifique.